Villeneuve-sur-Allier

Le lit de l'Allier en 2010

Feuille : Al089

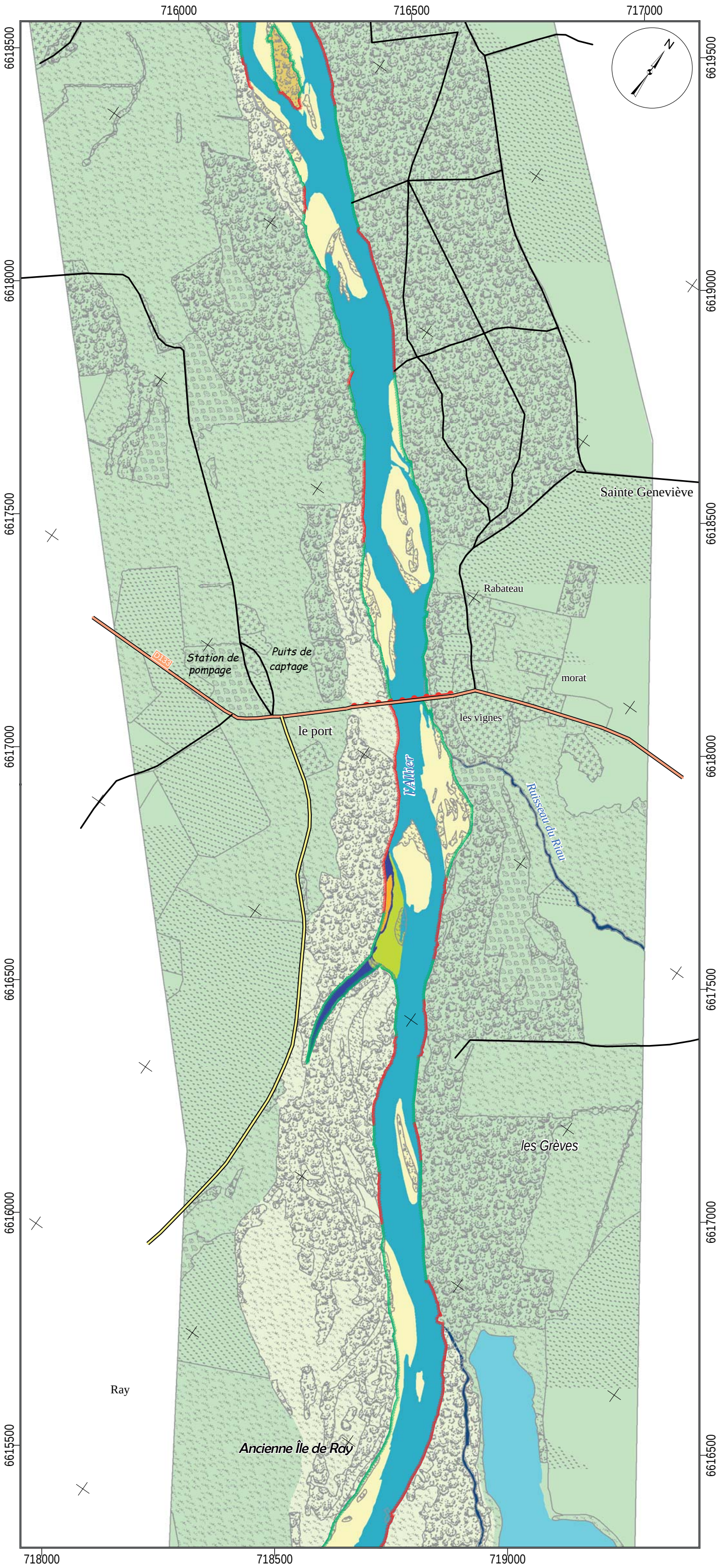

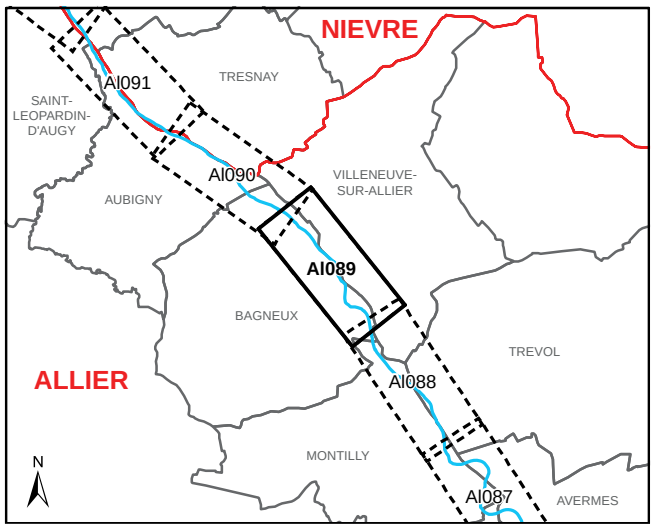

Echelle 1/10 000

0 50 100 200 300 400 500 m

Données extraites de la carte de végétation et de la mosaïque aérienne de septembre 2010, elles sont complétées par une mise à jour sur le terrain d'août à octobre 2012 par ASCONIT Consultants.
Cartographie effectuée par la DREAL Centre selon la typologie de morphologie fluviale.
Projection française Lambert 93
Source : Service Loire Bassin Loire-Bretagne - DREAL Centre
5 av Buffon B.P. 6407 45064 ORLEANS CEDEX 2

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

©DREAL Centre-2012. Toute reproduction ou adaptation interdite

Unités Hydromorphologiques
- Chenal d'étiage du bras principal
- Chenal déconnecté
- Rivière et canal
- Gravière
- Grève ou banc de sable
- Bras mort
- Bouchon alluvial
- Banc mobile
- Ile ancienne
- Terrasse alluviale récente
- Terrasse alluviale ancienne

Berges
- Berge Naturelle érodée
- Berge Naturelle non érodée
- Berge peu marquée

Couverture végétale
- Végétations aquatiques et semi-aquatiques
- Végétations herbacées pionnières typiques du lit mineur
- Végétations herbacées, landes et friches à l'écart du lit mineur
- Forêt alluviale
- Autres forêts et boisements
- Cultures
- Espaces anthropiques

Voies de communication
- autoroute
- nationale
- départementale
- route secondaire
- chemin
- chemin de fer
- pont canal

Seuils
- Seuil alluvionnaire

Ouvrages
- Autre ouvrage

Ce site se situe entre le Lieu Dit Jeancourt et Villeneuve-sur-Allier.

Les évolutions du lit mineur sont peu marquées, les remobilisations de sédiments sont à peu près équivalentes aux dépôts de sable. On note quelques zones d'érosion, sur les berges concaves des méandres de part et d'autre du chenal principal au centre de la section, qui provoquent un recul du trait de berges.
Les principales évolutions sont : le comblement de l'ancien bras situé en rive droite par des dépôts progressif et la colonisation des ligneux ; l'extension de la terrasse située au nord en rive gauche qui intègre les anciens petits îlots.
En rive gauche au sud de la section, on note l'extension de la terrasse qui intègre les anciens petits îlots.
Dans le lit mineur, la dynamique fluviale s'est traduite par une remobilisation des matériaux des bancs du chenal principal et des chenaux secondaires et par une extension des bancs de sable suite à des dépôts. Les remobilisations sont légèrement plus importantes que les extensions de bancs. On observe également la formation d'un bouchon alluvial à l'aval du bras mort situé en rive gauche au sud de la section.
En rive gauche mais au nord de la section, le bras secondaire a été comblé par des dépôts et la colonisation des ligneux.